

CORRIGÉ

■ VERSION

Lorsque les hommes politiques britanniques parlent de remporter la « course économique mondiale » (comme c'est souvent le cas), ils ont en tête des athlètes tels que Gregor Wilson. Enfant, il a appris seul le codage informatique. Étudiant, il a créé et développé sa première société, puis l'a vendue, une fois son diplôme en poche. Sa deuxième affaire, une entreprise de création de logiciels, est en pleine expansion et sera bientôt en mesure d'augmenter ses effectifs. Il se prépare également à quitter la Grande-Bretagne pour de bon.

Dans l'imaginaire populaire, les expatriés britanniques sont des retraités à la peau tannée, installés au bord de la Méditerranée. Mais à partir de 2006, la faiblesse de la livre sterling, l'éclatement de la bulle immobilière espagnole et la hausse de la fiscalité en France ont rendu ces Costas moins attrayantes. Depuis, le nombre annuel de Britanniques âgés qui émigrent a baissé de plus de moitié. Selon Dean Blackburn, à la tête d'HSBC Expat, filiale de la grande banque au détail du même nom, il existe un nouveau type d'émigrant qui monte en puissance à l'heure actuelle : le diplômé ambitieux en partance pour l'Amérique du Nord ou l'Asie.

La plus forte augmentation concerne ceux qui émigrent vers l'Orient et ses paillettes. Mr Wilson va monter son affaire à Hong Kong. La Toile, ainsi que le rayonnement de la langue anglaise et le cachet d'un diplôme universitaire britannique, offre à des jeunes gens comme lui des perspectives que la génération de leurs parents n'aurait jamais pu imaginer. Ils restent également sans attaches plus longtemps : en moyenne, ils achètent un logement et fondent un foyer beaucoup plus tard dans la vie que les générations antérieures. Depuis la veille de la crise économique, l'émigration des 15 à 24 ans a progressé de 8%.

Variantes

Les examinateurs ont accepté un certain nombre de variantes dans le cadre de la correction de la version.

Ligne 2 : *L'imparfait était acceptable ici, de même que le passé composé, mais non pas le passé simple dans ce contexte journalistique*

Ligne 3 : *Deuxième était préférable à seconde dans la mesure où on annonce une troisième affaire à Hong Kong*

Ligne 6 : *Imagination et collectif / collective étaient acceptables ici*

Ligne 8 : *attirantes et attractives étaient recevables dans ce contexte précis*

Ligne 9 : *« halved » pouvait être rendu par baissé de moitié, ou encore baissé de 50% ; affirme / nous a affirmé sont acceptés ; les examinateurs ont préféré Selon / D'après*

Ligne 13 : *cachet était également acceptable bien entendu*

Ligne 14 : *l'expression des jeunes comme lui a été admise*

■ THÈME

(1) He had been advising them for years to change strategies but they would have none of it.

(La structure to change their strategy a été acceptée, de même que they would hear nothing of it.)

(2) If you had asked me to support your application for this key job, I would have done so gladly, believe me!

(key post a été accepté, ainsi que willingly. Comme variante : I would gladly / willingly have done so.)

(3) When we no longer have digital prints, respect for privacy will gain ground.

(4) You had better remain calm. The present situation is complicated enough as it is.

(Should et ought to ne sont pas acceptables ici, car relevant de la sous-traduction.)

(5) It is high time the United Kingdom became a federation because Scottish nationalism is still alive.

(6) The Ferguson riots remind us that the United States has still not settled the race issue.

(Les examinateurs ont accepté the race question ou encore the question of race.)

(7) I wish the government did more to protect the middle classes from the crisis.

(Les examinateurs ont accepté would do ou were doing ainsi que the middle class.)

(8) Most of the French people I know are not yet accustomed to car-pooling.

(Most French people I know, used to + -ing ainsi que car-sharing ont tous été acceptés.)

(9) The President wants a law to allow tax-payers whose incomes are low not to pay taxes.

(which will allow ou allowing – préférable à enable et ses dérivés – s'agissant d'un contexte fiscal donc juridique, de même que those taxpayers étaient tous recevables ici.)

(10) We would rather you did not tell us whether you voted for or against Scottish independence.

(Les examinateurs ont accepté la présence de that après rather et ont toléré l'emploi de if.)

RAPPORT D'ÉPREUVE

■ VERSION

Extrait de *The Economist* et traitant du thème des immigrants britanniques installés à l'étranger, la version permettait aux examinateurs de départager les candidats alors qu'elle exigeait de la part de ces derniers un effort de concentration continue que tous – malheureusement – n'ont pas réussi à faire.

Les copies les plus faibles présentaient une tendance inquiétante à l'approximation. Ainsi, les noms propres n'ont pas été recopiés correctement ou bien la lecture est trop rapidement expédiée. De la même manière et toujours dans un souci de se simplifier la tâche, de nombreux candidats n'ont pas traduit pas les termes comme « software » ou encore « staff » et commettent ainsi des anglicismes plus que fâcheux. Les plus grosses erreurs concernaient le passé simple et entraînaient des monstruosité comme **il venda / *il vendu / *il vendut* ou **il eu* qui ont fait trop souvent leur apparition ici. De même, les règles d'accord des participes passés ne semblent pas être connues pour une majorité des candidats. Ces problèmes de base de langue ont été pour les examinateurs un moyen fiable de départager les bons qui se souviennent qu'il y a des accords en français et ceux qui ne font plus cet effort, manifestement depuis longtemps !

Les problèmes de tournures mal maîtrisées pourraient être également évités avec une attention accrue : *a plus que réduit depuis*, par exemple. D'autres créations demandent une certaine capacité d'adaptation : *les ambitions rebondissent sur l'Amérique*, par exemple, ou encore *les vacances Costa* (pourquoi pas les croisières ?, se demandera-t-on !), *de faibles pulsions cardiaques* et tout ce qui est référence au saut pour traduire bound (ligne 11). L'adjectif « leathery » (ligne 6) a joué son rôle de mot compliqué et beaucoup y ont simplement fait l'impasse. D'autres s'y sont risqués avec le résultat que l'on connaît !

Malgré la mise en garde de l'an dernier, les examinateurs ont de nouveau relevé l'absence de ponctuation dans bien des copies. Apparemment on ne sait plus utiliser le point, la virgule, la majuscule dans des situations de base. Les accents ont tendance à disparaître également. Il

faut savoir que leur absence est sévèrement sanctionnée puisqu'elle entraîne souvent des erreurs grammaticales, par exemple *à / a*.

Enfin, les examinateurs tiennent à souligner que la version est un exercice de traduction, et qu'il ne s'agit pas d'une réécriture, tactique trop souvent rencontrée. Mais elle est surtout un exercice de style, et de ce fait les candidats possédant une certaine logique et une solide culture fondamentale continuent de très bien s'en tirer.

■ THÈME

L'exercice de thème grammatical vise à évaluer les connaissances grammaticales et lexicales des candidats, et ce sur des points fondamentaux de la langue anglaise. Dans le cadre de cette épreuve, aucune phrase ne comportait un piège quelconque dans le domaine de la grammaire. Il en va de même pour le lexique qui, lui aussi, ne réservait aucune surprise. Les candidats ayant une solide maîtrise de l'anglais, rompus à cet exercice, ont réussi à engranger un nombre de points parfois impressionnant et ont pu ainsi prendre une avance considérable sur les autres, apparemment trop peu habitués à une épreuve qui reste éminemment discriminante.

Cette année, les principaux points de grammaire abordés étaient les suivants :

Phrase N°1 : L'imparfait associé à *depuis* ; la structure *conseiller à quelqu'un de faire quelque chose* ; la structure *changer de + substantif*

Phrase N°2 : Le conditionnel : *had + past participle ... would have + past participle*

Phrase N°3 : La subordonnée de temps introduite par *lorsque* ; la modalité ; la détermination

Phrase N°4 : La modalité ; l'expression d'un conseil pressant, teinté de menace ; place de l'adverbe *assez*

Phrase N°5 : La construction *Il est grand temps que* ; l'aspect du groupe verbal

Phrase N°6 : La structure *rappeler quelque chose à quelqu'un* ; accord du verbe après *les États-Unis* ; position et valeur de l'adverbe *encore*

Phrase N°7 : L'expression du regret / souhait ; la structure de but *pour + infinitif* ; la structure *protéger quelqu'un de quelque chose*

Phrase N°8 : La traduction de *la plupart* suivie d'un relatif ; les nationalités ; position et valeur de l'adverbe *encore* ; la structure *être habitué à faire quelque chose*

Phrase N°9 : La structure *permettre à quelqu'un de faire quelque chose* ; la structure *dont + substantif* ; l'infinitif négatif

Phrase N°10 : La notion de la préférence ; la question indirecte ; *si* dans la question indirecte ; l'aspect du groupe verbal

Les examinateurs ne sauraient trop insister sur l'importance de cette épreuve, celle qui est la moins bien réussie des trois, et surtout sur la maîtrise des structures élémentaires (temps, aspect, ...). Les structures retrouvées dans ces phrases sont classiques – pourtant le « depuis » (Phrase 1) n'a été maîtrisé que par la moitié des candidats. Il en allait de même pour le conditionnel (Phrase 2), « Lorsque + subordonnée de temps » (Phrase 3), la structure « Il est grand temps » (Phrase 5 et déjà présente l'an dernier !), « La plupart » (Phrase 8), pour n'en citer que quelques-unes. De nombreux candidats n'ont qu'une idée très vague de la modalité, présente dans plusieurs phrases cette année et constante de la langue de Shakespeare.

Il ressort de cette épreuve que bien des points élémentaires de la grammaire ne sont pas connus, encore moins reconnus ! Des fautes très graves de grammaire pourraient être facilement corrigées grâce à une relecture efficace mais trop souvent oubliée. L'accumulation du manque de maîtrise des structures classiques et du lexique de base, couplée au recours à des structures complexes expliquent certaines notes très basses obtenues dans cet exercice.

■ ESSAI

Cette année encore, les examinateurs renvoient les futurs candidats au Rapport du Concours 2011, disponible en ligne sur le site ECRICOME, concernant la technique de l'essai et leurs attentes quant à la rédaction elle-même et la présentation générale de l'essai.

Comme tous les ans, deux sujets étaient proposés aux candidats, le premier portant sur l'attrait du Royaume-Uni et le deuxième sur la question des droits des animaux.

Le premier sujet, choisi par la majorité des candidats, a été traité avec pertinence par les candidats qui ont réussi à faire une synthèse efficace des leurs connaissances du Royaume-Uni, à la fois politiques, économiques et culturelles. Ils ont su adapter leurs références au sujet proposé, sans faire catalogue pour autant. D'autres (trop nombreux, hélas !) ont mal problématisé le sujet, enchaîné les banalités ou encore dressé une liste de sujets de cours décousue, ou ont rapporté la question à quelque chose de connu et ont dérivé sur la question de l'immigration en général. Trop souvent, les candidats ont cherché à caser à tout prix de leurs connaissances sur les mouvements anti-immigration au Royaume-Uni (l'UKIP en particulier) et sont ainsi sortis du sujet. D'autres encore sont restés au niveau de la beauté du paysage et de l'histoire du pays, par exemple, ou la qualité de la nourriture (si !) pour expliquer les motivations des immigrés et de ce fait n'ont pas différencié entre le tourisme et l'immigration en soi. Enfin, il convient de signaler qu'un nombre de candidats non-négligeable a fait un contre-sens sur le verbe « *migrate* », ayant compris le sujet de travers : Pourquoi les Britanniques quittent-ils leur pays ?

Le deuxième sujet a été choisi par la minorité des candidats et souvent par les plus faibles, ce qui a donné un florilège de remarques complètement décalées par rapport au sujet. D'aucuns ont tenté de « philosopher », au risque d'enfoncer des portes ouvertes. Le sujet était en effet dangereux pour qui n'avait pas des idées pertinentes et originales. Trop souvent la thèse se limitait à quelques idées vagues sur la condition des animaux, peu de candidats ayant vraiment réfléchi au terme « *rights* ». Peu de candidats ont en effet développé une argumentation intéressante qui allait au-delà de la réaction purement « émotionnelle ». En revanche, les très

bonnes copies ont su prendre de la hauteur vis-à-vis de la question et ont présenté des arguments solides en faveur des droits qui pourraient être accordés aux animaux.

■ BARÈME

Barème pour la version LV2 : 80 points-fautes = 00/20

- 1pf** faute de lexique, mal dit
- 2pf** faux-sens, petite faute de grammaire
- 3pf** grosse faute de grammaire ; contresens
- 4pf** non-sens, charabia

Les omissions

Omission d'un mot > **2pf**

Omission d'un segment > **maximum 10pf**

Omission d'une phrase > **10pf (forfait)**

Notes

Le « franglais » est sévèrement sanctionné : jusqu'à 4 points de pénalité sont enlevés pour les fautes les plus graves.

Une sanction très lourde est appliquée en cas de fautes graves de français : les faux passés simples, les faux accords de participe passé, les hérésies grammaticales. La sanction sera de 3pf à 4pf (selon gravité), avec un « forfait » de 5pf pour la même faute répétée tout au long de l'exercice.

En revanche, les examinateurs sont toujours prêts à valoriser les traductions « heureuses » et les tournures de bon aloi : +1pt ou +2pts, voire +3pts dans un cas vraiment exceptionnel.

Les examinateurs ne frappent pas fort en cas d'« esquivage » si le candidat a su procéder intelligemment et n'a pas trahi le sens du texte.

Il est à noter que la même faute, qu'elle soit grammaticale ou lexicale, n'est pénalisée qu'une seule fois.

Pour ce qui est de l'orthographe, chaque faute est pénalisée à hauteur de 1pf par faute, jusqu'à un « plafond » de 8pf pour l'ensemble de l'exercice.

Barème pour le thème : 40pf = 00/20

Le thème étant noté sur 40, il va de soi que les fautes sont moins sévèrement sanctionnées. Les fautes d'orthographe, par exemple, sont tarifées à 0,5pf ; les fautes lexicales sont sanctionnées, elles aussi, à 0,5pf. En revanche, la pénalisation pour une grosse faute de grammaire peut aller jusqu'à 2pf, soit la moitié des points proposés pour toute la phrase.

Pour cet exercice de traduction, à la différence de la version, il est très difficile de bonifier dans la mesure où le candidat trouve la bonne solution, ou il ne la trouve pas. Mais les examinateurs n'hésiteront pas à bonifier légèrement la petite trouvaille : lexique, construction recherchée, tournure de bon aloi... Un point – même un demi-point – peut faire la différence à l'arrivée et aider dans le classement final.

■ CONCLUSIONS

De l'avis des examinateurs, l'épreuve 2015 dans son ensemble ne posait de problèmes particuliers et les différents exercices ont permis à ceux ayant une bonne maîtrise de l'anglais et du français de la mettre en valeur. Ceux qui n'ont pas fait preuve d'analyse ont échoué car ils se sont contentés d'idées préconçues pour l'essai ou se sont perdus dans les points grammaticaux qui étaient évalués en thème. De même, une mauvaise mise en français a coûté cher dans le cadre de la version, à cause de calques syntaxiques et lexicaux ainsi que de fautes de grammaire et de conjugaison impardonnables à ce niveau.

En version, par exemple, beaucoup de copies étaient non seulement parsemées de graves fautes de grammaire mais également n'avaient aucun sens ; les candidats à venir devraient apprendre à s'autocensurer et n'écrire que des phrases voulant vraiment dire quelque chose. Les étudiants qui s'étaient préparés sérieusement aux épreuves avaient toutes les chances de bien s'en sortir. Il est regrettable que les candidats ne travaillent pas davantage les annales des années précédentes pour maîtriser les points de grammaire qui tombent régulièrement en thème, par exemple. En outre, cette étude exhaustive de ces mêmes annales permettrait aux candidats de mieux cerner l'esprit des épreuves et les attentes des examinateurs dont les exigences ne changent pas d'une année sur l'autre.